

COMPTE RENDU

**Les ProspectivESS du Labo**  
- Economie Collaborative & ESS -

« Vers une économie  
collaborative  
sociale et solidaire ? »

Les  
**ProspectivESS**  
du Labo

13 décembre 2016  
à Bercy



• Grégoire LECLERCQ Observatoire de l'ubérisation

Observatoire de l'ubérisation

• Paolo TUBARO [www.paolotubaro.it](http://www.paolotubaro.it)



Le Labo

avise

## INTRODUCTION

Le premier volet de ces ProspectivESS s'était tenu le 29 mars 2016. Il avait permis l'émergence de cinq propositions concrètes :

- 1 Répondre à la question du périmètre en valorisant l'approche économique en circuit court développée par le Labo de l'ESS à travers quatre critères : transparence, coopération, lien social et équité.
- 2 Créer un observatoire de l'économie collaborative.
- 3 Faciliter et adapter l'offre de financement des plateformes ESS
- 4 Inciter les plateformes collaboratives émergentes (startup) à se rapprocher des modèles coopératifs de l'ESS en favorisant les formes hybrides d'entrepreneuriat et de financement avec l'agrément Esus.
- 5 Pour favoriser ces initiatives collaboratives, développer la formation aux outils numériques pour le plus grand nombre.

Le second volet de ces ProspectivESS est consacré à la réflexion autour de ces propositions. Une après-midi structurée en trois temps et ouverte par Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS.





## OUVERTURE

---

Hugues Sibille partage au début de son propos quelques constats. « Le thème de ces rencontres - Economie collaborative et ESS - nous place au cœur de l'actualité, affirme-t-il. J'ai été interviewé récemment par Rue 89 sur ce sujet et le Conseil d'Etat lui-même a intitulé son rapport annuel : L'ubérisation de la société. Pour ce qui nous concerne, je voudrais que ce temps de travail nous permette d'élaborer un plan d'action pour permettre à l'ESS d'occuper le terrain du collaboratif avec ses valeurs, ses principes et son approche spécifique », indique-t-il, avant de laisser la parole à Odile Kirchner, Déléguée interministérielle à l'économie sociale et solidaire.

« Il me semble important d'insister sur la diversité des valeurs et des réalités recouvertes par l'économie collaborative, explique Mme Kirchner. Je distingue trois catégories : Le modèle capitaliste pur et dur comme Airbnb, qui développe son modèle sans regard sur les dégâts que son activité peut causer.

La deuxième catégorie, composée d'entreprises dont le modèle est capitalistique, mais qui répond à des enjeux sociétaux comme BlaBlaCar. Frédéric Mazzella, son fondateur, explique par exemple qu'il voulait initialement promouvoir le covoiturage, mais il s'est tourné vers l'économie classique pour trouver des fonds. Et enfin, la troisième catégorie est à la fois collaborative, sociale et solidaire. C'est le cas de Wimoov aujourd'hui intégrée au groupe SOS ».

Pour Odile Kirchner, il est important que l'ESS prenne sa place dans l'économie collaborative car ses outils sont de formidables vecteurs pour faire vivre les valeurs de l'ESS. « Les notions de partage, de solidarité, de frugalité, de fonctionnalité trouvent naturellement leur place sur les plateformes. Il est donc très important de donner à voir ce que l'ESS peut apporter de positif au collaboratif et d'identifier les leviers et les obstacles à l'émergence des projets. Les freins sont-ils d'ordre juridiques par exemple ? Ou doit-on considérer que les modèles d'entreprise de l'ESS ne sont pas suffisamment connus des porteurs de projets ? Il faut y voir plus clair sur ces questions », insiste-t-elle.

Afin de favoriser l'émergence de projets, il faut également encourager l'ESS à sortir de ses frontières. « Il y a une muraille de Chine entre le monde de l'ESS et la French Tech. Or, plus nous arriverons à faire dialoguer les deux mondes, et plus nous serons en mesure de construire des projets d'ESS collaboratifs, avec une acculturation dans les deux sens ! », explique-t-elle. Mais ce rapprochement ne suffit pas. Il faut également des fonds, car les investissements en technologie, en marketing et en ressources humaines sont importants.



Enfin, pour assister à l'émergence de projets collaboratifs et ESS structurant pour la société, il faut plus d'ambition. « Je ne voudrais pas que l'ESS apporte les bonnes idées - des initiatives locales à forte utilité sociale - qui soient par manque de moyens financiers et d'ambitions captées par l'économie classique dans le cadre d'un déploiement national. Nous avons intérêt à soutenir les projets existants qui ont fait leur preuve en leur donnant par exemple plus de visibilité », explique-t-elle à la fin de son propos.

Réfléchir, s'organiser et valoriser ce qui fonctionne pour favoriser l'émergence d'entreprises collaboratives sociales et solidaires, c'est tout l'enjeu de cet après-midi de travail.



L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE PEUT-ELLE  
ÊTRE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

PROPOSITIONS 1, 2 ET 4

## FAIRBOOKING

*Présentation de Laurent BOUGRAS, Directeur*

FairBooking est une initiative d'hôteliers qui souhaitent proposer une alternative aux centrales de réservation en ligne. Lancé en mai 2013, Fairbooking est devenu une communauté de milliers d'adhérents professionnels et consommateurs qui propose de rétablir un contact direct et humain entre hébergeurs et clients. L'objectif est de préserver l'emploi et l'investissement des établissements qui reversent entre 15 % et 30 % de commission à ces intermédiaires. Fairbooking est un programme de l'association à but non lucratif Réservation En Direct.

Les clients adhérents bénéficient d'un bon plan responsable : 5 % à 10 % de réduction ou un petit-déjeuner, un surclassement, etc. Le site Internet n'est pas une centrale de réservation mais un outil de recherche et de sélection qui facilite la mise en relation directe avec l'hébergeur choisi. Le site Internet est financé grâce aux adhésions annuelles des professionnels qui varie de 150 € à 400 € selon la taille des établissements. Contrairement aux grandes centrales de réservation en ligne, le classement des hébergeurs ne se fait pas en fonction d'un taux de commission mais bien selon les critères définis par les internautes eux-mêmes.

L'exemple de Fairbooking répond à l'intitulé de la table ronde. Oui, l'économie collaborative peut être sociale et solidaire : la preuve ? Cette communauté d'hôteliers, dont le modèle est en danger, qui s'organise et crée une plateforme associative en guise d'alternative au modèle dominant. Un cas d'école qui n'est cependant pas forcément la règle. C'est en tout cas ce que tend à montrer cette première table-ronde.



## DU COLLABORATIF PAS ENCORE COOPÉRATIF

---

« Pourtant, l'économie collaborative se porte très bien en France, rappelle Grégoire Leclercq, co-fondateur de l'Observatoire de l'Uberisation. Le pays est hyper digitalisé. Il est troisième en matière de ratio de population équipé et plus mature que les autres, en matière de consommation de pair à pair. Mais l'écrasante majorité des 180 start-up françaises s'inscrit dans un modèle capitaliste. A vrai dire, FairBooking est l'un des seuls exemples que je connaisse », reconnaît-il.

Pourquoi une telle rareté ? « Parce que les projets coûtent très chers, les investissements sont lourds, et la rentabilité n'est pas toujours immédiatement au rendez-vous. Il y a un véritable enjeu de financement », explique Grégoire Leclercq qui estime cependant qu'il y a une volonté de la part des plateformes qui s'épanouissent dans des logiques hyper capitalistes, de développer une identité à la française, imprégnée de valeurs sociales et favorables à la protection des travailleurs.

Des discussions seraient d'ailleurs en cours entre des grandes plateformes et des mutuelles sur des sujets structurants comme la santé au travail, la retraite, etc.

Pour Grégoire Leclercq, il faut en revanche mettre les politiques dans la boucle de l'économie digitale et collaborative afin que l'environnement légal puisse permettre l'essor du secteur sans nécessairement fragiliser le modèle social français. Un rapide comparatif avec la législation allemande par exemple montre qu'à Berlin, il est impossible de louer un appartement plus de trois jours sur Airbnb afin d'éviter les effets d'aubaine. « Nous voulons des responsables politiques qui aient du courage, et qui soient capables de s'imposer en termes techniques tout en portant une vraie vision, explique-t-il, avant de préciser : En France, un groupe de travail interministériel planche sur des recommandations en direction des plateformes, en matière de taux de commission, de partage de la valeur, etc. ».





## LA VALORISATION DU LOCAL

Paola Tubaro est chercheur et sociologue au CNRS. Elle remarque de son côté que le sujet des sharing cities est en fort développement. « C'est le prolongement du concept de smart cities qui considère qu'une ville ne peut être intelligente, que si les habitants eux-mêmes agissent et interagissent de façon intelligente. Cela implique que la notion même de partage est intégrée dans le territoire et organisée par la municipalité ». Les Vélib's à Paris, mis en place par la Mairie dès 2007 à destination de l'usage partagé des parisiens en est un exemple pionnier.

Autre exemple en plein développement, celui des fablabs intégrés dans les territoires. « Avec l'utilisation de nouvelles technologies qui stimulent la fabrication personnalisée d'objets conçus et vendus en circuits courts, on réduit les importations dans une logique de valorisation du local », explique-t-elle.



---

## LE SOCIAL ET LE SOLIDAIRE DANS L'ADN DU COLLABORATIF

---

Philippe Frémeaux est journaliste économique et éditorialiste au magazine Alternatives Economiques. Il s'interroge : « l'économie peut-elle vraiment être collaborative, si elle n'est pas sociale et solidaire ? » Pour lui, historiquement, toutes les coopératives, toutes les mutuelles et une grande partie des associations sont des formes d'économie collaborative.

« Que ce soit des coopératives de producteurs et consommateurs, d'utilisateurs producteurs qui produisent un service pour eux-mêmes, en se regroupant et en se mettant d'accord, ou bien lorsqu'on arrive à faire émerger une finance coopérative en mettant de l'argent de côté. On s'inscrit dans les logiques développées par l'économie collaborative aujourd'hui grâce à l'outil numérique », explique-t-il. Et cette capacité des gens à s'organiser, à se regrouper, et à collaborer ensemble est un acquis et une dimension essentielle de l'ESS. C'est même là sa plus grande force : « L'ESS est capable d'opposer le pouvoir du nombre à la puissance du capital », assène l'économiste.





## POUR UNE CONCURRENCE JUSTE ET NON FAUSSÉE

---

L'enjeu de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui n'est pas de faire la guerre aux autres formes d'économie, mais plutôt de s'assurer que la compétition est juste. « Si nous sommes dans une Europe où l'on parle de concurrence libre et non faussée, cela implique que toutes les entreprises soient soumises aux mêmes normes de fiscalité, qu'elles payent leurs impôts là où elles exercent leurs activités, et qu'elles respectent un certain nombre de règles notamment sur la protection de leurs travailleurs et la transparence dans l'usage des données », explique Philippe Frémeaux.

Dès lors, et même si le financement demeure une question cruciale, elle ne doit pas être un frein au développement des entreprises de l'ESS. « Si on avait attendu d'avoir les fonds nécessaires pour pouvoir créer une banque quand on a créé les premières caisses locales du Crédit Agricole, les premières caisses locales du Crédit Coopératif, les premières caisses locales de la Banque Populaire, il n'y aurait jamais eu de banque coopérative. Si les instituteurs avaient attendu d'avoir les moyens de créer une grande compagnie d'assurance pour créer la MAIF, il n'y aurait jamais eu de mutuelles ou d'assurances de ce type. Il faut valoriser ce qui est notre avantage et que les autres n'ont pas : le pouvoir du nombre », répète Philippe Frémeaux en guise de conclusion.





# TABLE RONDE

## 2.

S'ORGANISER ENTRE ACTEURS PUBLICS  
ET ESS POUR PROPOSER UNE OFFRE DE  
FINANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT  
ADAPTÉE AUX PLATEFORMES  
COLLABORATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES.

PROPOSITIONS 2, 3 & 4



## U2GUIDE

*Présentation de Eric Mangin, Co-fondateur*

U2GUIDE.com est un site de voyage collaboratif et solidaire : des guides locaux, des agences de voyage alternatives et des personnes passionnées listent des activités et/ou des circuits gratuitement sur la plateforme (trekking au Népal, cours de Tango à Buenos Aires, etc.). Des voyageurs les réservent en ligne grâce aux recommandations des autres utilisateurs.

Ils choisissent d'affecter 1% de chacune de leurs transactions à leur ONG favorite tandis que U2GUIDE dédie 50% de ses profits au financement de projets culturels, environnementaux ou humanitaires dans les pays visités. La communauté philanthropique U2GUIDE change efficacement le monde, simplement en voyageant.

L'intervention d'Éric Mangin et les propos de la première table ronde montrent à quel point la question du financement est cruciale. Ce deuxième temps réunit deux dirigeants et deux financeurs afin d'évoquer les besoins des porteurs de projet en matière d'outils financiers. L'occasion de formuler quelques propositions en direction des décideurs publics.

Sur ce terrain, Éric Mangin précise d'emblée, en marge de sa présentation de U2Guide : "Nous ne faisons pas partie de la grande famille de l'ESS, mais nous avons essayé de l'être ! Cependant, la règle qui consiste à devoir mettre 50% des profits en réserve est incompatible avec notre ADN qui consiste justement à donner 50% de nos profits à des actions caritatives... », explique-t-il.

Et de raconter comment, du fait du caractère international de son activité, il n'a pu bénéficier du soutien des différents opérateurs de la chaîne de l'accompagnement en France, de l'entrepreneuriat de la French Tech en passant par France Active. « J'ai fini par me demander : Mais... Où est l'argent ? » Jusqu'à ce que nous croisions la route de 1001pact, une plateforme de financement participatif. Le processus de sélection des projets est très ouvert. Ils n'ont pas prêté attention à nos statuts mais plutôt à la façon dont nous protégeons notre ADN altruiste. Grâce à la plateforme, nous avons réussi à lever des fonds auprès des particuliers pour un montant de 225 000 Euros », poursuit Eric.



## UN FINANCEMENT DIFFICILE EN PHASE D'AMORÇAGE

Julien Benayoun est co-fondateur de 1001pact. Il s'exprime dès lors à double-titre, celui de financeur mais aussi de porteur de projet. C'est avec cette seconde casquette qu'il prend la parole : « Concernant les besoins en financement au démarrage du projet, nous sommes un mauvais exemple. Non seulement les financeurs ont vite compris notre concept de plateforme d'investissement participatif responsable, mais en plus, la plateforme a bénéficié des dispositifs French Tech et ESS. Nous avons obtenu l'agrément ESUS et avons été incubé à la fois par Antropia, l'incubateur d'entreprises sociales de l'ESSEC et Paris&Co, l'incubateur parisien spécialisé dans la Fin Tech. Bref, on a coché toutes les cases ».

En tant que financeur, Julien témoigne néanmoins d'un vrai problème pour les entreprises sociales à l'amorçage : « Avec un bon projet, on peut aller voir France Active qui accompagne et fait effet de levier auprès de la banque. On y ajoute beaucoup d'énergie, une bonne campagne de crowdfunding, un peu de love money, et on arrive assez rapidement à générer suffisamment de chiffre d'affaire pour faire la preuve du concept. Reste que pour se développer, il faut mettre les moyens en technologie, en marketing, en ressources humaines et là, pour ce type de besoin, c'est le désert. Malheureusement, il n'existe pas de Business Angel dans l'ESS, et il n'existe pas encore de success story qui attirerait les fonds et montrerait la potentialité des sorties. En fait, avec un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 euros, il est très difficile de trouver de l'argent », explique Julien Benayoun.

Il y aurait d'après lui d'autres pistes à creuser : Ouvrir le financement des entreprises sociales aux fondations dès lors qu'elles ont l'agrément ESUS et faciliter par ailleurs l'investissement des particuliers. « Il y a une perte de confiance dans le système bancaire traditionnel du fait de son opacité. Les particuliers sont de plus en plus nombreux à rechercher du sens et du local dans leurs investissements, poursuit-il. Or, sur les plateformes de CrowdEquity, les particuliers peuvent investir en action ou en titre dans une entreprise, mais pas en part sociale. Je vois dans le modèle coopératif un statut d'avenir dans l'économie collaborative », indique-t-il.



## UN OUTIL POUR LES SCOP

Patricia LExcellent, déléguée générale de la Confédération générale des SCOP (CG Scop) l'annonce justement : « Nous allons créer un fonds d'investissement pour les coopératives numériques. CoopVenture aura pour objet l'accompagnement des projets avec pour vocation l'ancrage territorial des initiatives », explique-t-elle. Une initiative issue d'un groupe de travail réunissant des plateformes collaboratives pionnières sous statut coopératif et d'autres acteurs de l'économie collaborative.

« Alors que le modèle de financement des startups est la revente, procédé tout à fait incompatible avec l'ESS, nous avons réfléchi à une solution aux difficultés en phase d'amorçage évoquées précédemment. Ce fonds complémentaire aux outils existants sera à risque modéré et à capital patient. Il financera des plateformes qui s'épanouiront au sein d'un incubateur. Notre objectif pour 2017 est de lever 16 millions d'euros et d'investir dans 8 à 10 projets que nous allons accompagner dans une perspective de long termes en phase avec notre culture sociale et solidaire », explique Patricia LExcellent.







# TABLE RONDE

3.

LE RÔLE DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS  
LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE  
TERRITORIALISÉE ET RÉSILIENTE.

PROPOSITIONS 3 ET 5

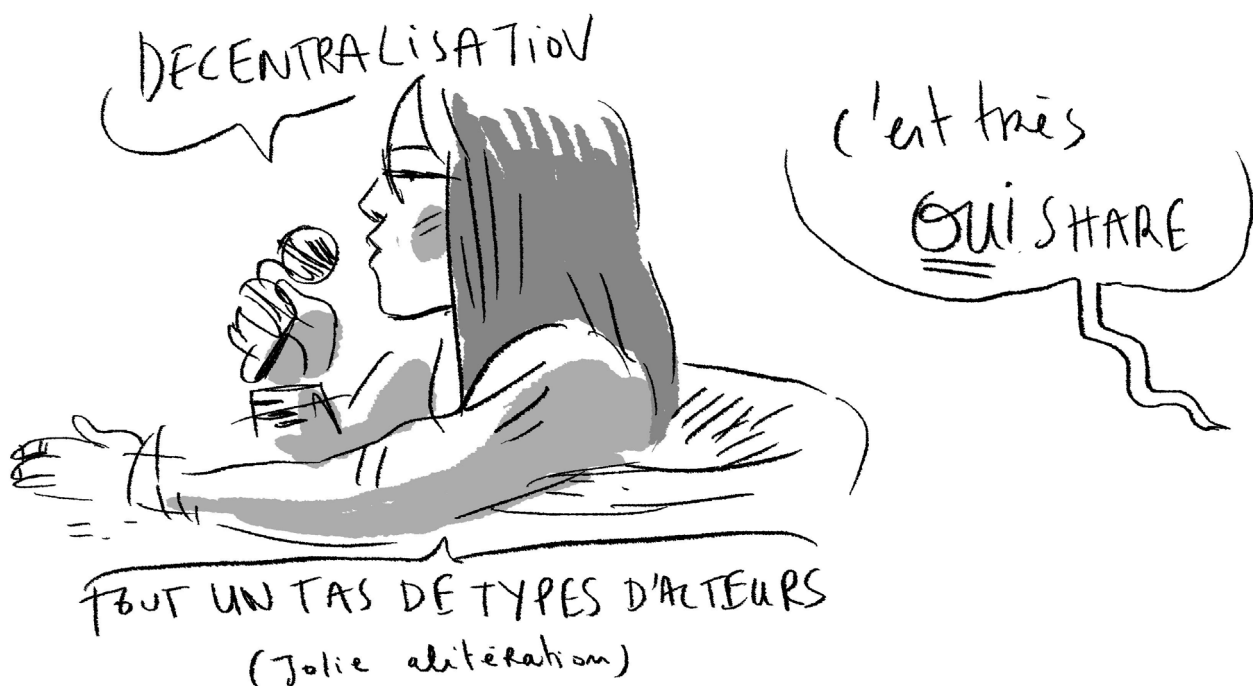
## OPEN FOOD FRANCE

*Présentation de Myriam Bouré, Co-fondatrice*

Le système alimentaire génère énormément d'externalités négatives. Gaspillage d'un tiers de la nourriture produite, pollution des sols, déchets générés par les emballages, problèmes de santé, de réchauffement climatique, malaise social des agriculteurs, etc. Open Food France est une communauté qui s'attaque à l'ensemble de ces problèmes.

Sa plateforme rend possible la décentralisation de la production grâce à l'outillage et l'accompagnement d'une myriade d'acteurs implantés sur les territoires, et la reconnexion entre producteurs et consommateurs via des circuits courts pourvoyeurs de transparence, de lien social et d'équité. L'ensemble doit participer à la pollinisation des initiatives qui marchent.

« Open Food France est un commun parmi d'autres qui s'appuie avant tout sur l'énergie de ses bénévoles, explique Myriam Bouré. Pourtant nous assurons une mission de service public, fait-elle semblant de s'étonner à l'issue de son pitch. Il nous semble en effet très important que la connaissance, les réseaux, la cartographie ne soit pas en la possession des seuls GAFA. Il y a là un enjeu d'intérêt général important et nous avons besoin de l'investissement des pouvoirs publics dans ces communs. Sur le plan financier bien sûr, mais également sur le terrain de la facilitation de l'émergence d'un écosystème », indique Myriam Bouré.

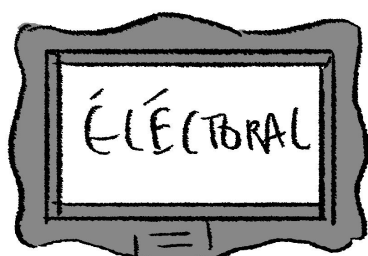
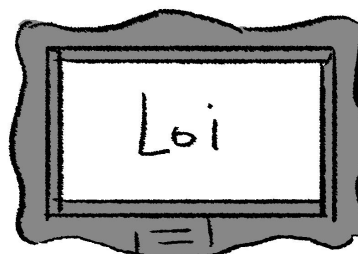
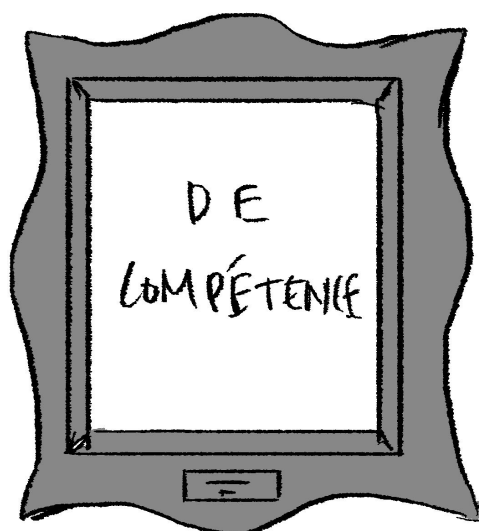


## POUSSER LES FEUX DE L'EXPÉRIMENTATION

« C'est un peu la façon dont j'envisage mon mandat, indique en réponse Denis Hameau vice-président du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en charge de l'ESS et président de la commission déléguée à l'ESS à Régions de France (ex-Association des Régions de France (ARF)). Personnellement, je travaille à ce que l'ESS soit intégré au développement économique. J'ai fait en sorte que le Schéma régional de développement de l'économie d'internationalisation et d'innovation (SRDII) comporte des volets ESS. Nous sommes dedans, pas à côté. Ça n'a l'air de rien, mais tout de même, c'est une petite révolution culturelle », indique-t-il.

Mais au-delà, Denis Hameau se définit comme un élu de terrain qui soutient les projets sur les territoires : « Des schémas, combinés à des diagnostics et des cartographies permettent d'avoir une visibilité de ce qui se passe sur le territoire : les besoins non-couverts, les réponses redondantes, le périmètre des acteurs de l'accompagnement. Ensuite, on peut travailler aux complémentarités pour favoriser l'émergence de projets locaux ».

L'élu pose alors la question du droit à l'innovation et à l'expérimentation. « Sur le territoire, on avance à tâtons, on bidouille les choses dans les limites de la loi, tout en poussant les feux. C'est ce que j'essaie de porter à Régions de France. Une belle expérimentation en Bourgogne Franche-Comté aura moins de poids et de résultats que si nous nous y mettons à trois, quatre ou cinq Régions », explique-t-il.



## DONNER DE LA VISIBILITÉ À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Michel Catinat est responsable de l'unité clusters, économie sociale et entrepreneuriat à la Commission européenne. « A Bruxelles, nous voyons les choses d'un peu loin, concède-t-il. Et l'économie collaborative brouille la définition d'un certain nombre de concepts (consommateur, producteur, services professionnels ou non professionnels), et met les autorités dans l'embarras. Leurs législations s'appliquent à un cadre qui est en train de devenir totalement flou. Il en est de même au niveau européen. Dès lors le pont entre l'économie collaborative et l'économie sociale n'a pas encore vraiment été fait à Bruxelles », explique-t-il.

« Pour autant, sur le terrain de l'économie sociale, nous sommes très actifs. Nous travaillons à intégrer l'économie sociale – qui souffre d'un authentique manque de visibilité – à toutes nos politiques économiques. J'ai personnellement porté au niveau politique l'inscription de l'économie sociale dans le programme Start-up Scale-up », précise Michel Catinat. Scale-up est un programme d'accélération de 6 mois permettant aux start-ups sélectionnées de bénéficier du mentorat et du soutien de personnes ultra qualifiées.

“

« A travers ce programme, nous souhaitons apporter des réponses aux problématiques qui ont été évoquées jusqu'ici indique-t-il. Celle de la professionnalisation des entrepreneurs de l'économie sociale, mais aussi celle du financement du démarrage et du développement avec la mise en place d'outils via la Banque Européenne d'Investissement, susceptibles de faire levier auprès d'autres institutions financières ».

« Mais ma conviction profonde, poursuit Michel Catinat, c'est qu'il ne faut pas attendre que l'économie collaborative se socialise ou se solidarise. Je pense que les entreprises de l'économie sociale et solidaire doivent considérer l'économie collaborative comme une véritable opportunité et tout mettre en œuvre pour la pénétrer. Comment ? Grâce à la maîtrise de toutes ces technologies digitales. Plateformes de matching, logiciels opensource, blockchain, fablab etc. sont en effet des outils parfaitement adaptés au fonctionnement et aux enjeux de l'économie sociale ».

”

Michel Catinat témoigne par ailleurs de la prise de conscience politique extrêmement claire en faveur de l'ESS au niveau européen. « Et vue de Bruxelles, la France est perçue comme un modèle, explique-t-il. Notamment depuis la loi ESS, qui propose une définition, des critères d'éligibilité et fixe un cadre réglementaire pour mettre en place un ensemble de politiques et leurs financements. A l'image de ce qui a été fait en France, des Etats membres nous sollicitent afin que nous donnions un cadre légal propice au développement de l'ESS. Mais la tâche est ardue tant l'économie sociale et solidaire est une succession de diversités au niveau européen. Ce que nous avons l'intention de faire c'est d'extraire les expériences nationales pour en faire les briques constitutives d'une loi-cadre qui pourra devenir l'élément fondamental des politiques nationales », conclut-il.



## CONCLUSION

A l'issue de cet après-midi, Hugues Sibille prend la parole pour, d'abord, faire part de son optimisme. « Je suis un vénérable militant coopératif et de voir la CG Scop créer un fond pour la création de start-up coopérative, c'est pour moi un très beau signal. Et le fait que durant cette rencontre, il y ait une initiative européenne, "Start-up Scale-up" qui contienne un volet économie sociale et solidaire, c'est également un signe très positif. Mais ça ne veut pas dire que nous soyons arrivés », tempère le président du Labo de l'ESS.

Pour mieux armer l'ESS dans le champ collaboratif, il recommande l'inscription du sujet à l'ordre du jour du Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire, afin d'établir une feuille de route claire avec des propositions concrètes. Il rappelle également que le Labo travaille sur des chantiers proches des sujets abordés lors de cette rencontre, et notamment sur celui des nouvelles formes d'emploi.

Il propose d'ailleurs d'aborder la question de l'emploi collaboratif comme un carré à quatre côtés : « Un côté qui est le contrat, qui pourra prendre de nouvelles formes mais qu'il faut maintenir, car il est garant du collectif et de la protection et du progrès social. Un autre coté qui est celui de l'écosystème favorable au développement d'initiatives collaboratives, sociales et solidaires. Il faut d'ailleurs dès aujourd'hui faire l'effort de les répertorier et les valoriser dans le cadre d'un centre de ressources. L'économie collaborative est encore trop souvent associée à Uber et Airbnb », explique-t-il.



« Le troisième côté est celui de l'accompagnement dans l'émergence, qui est essentiel. La CG Scop l'a intégrée à son projet de fonds d'investissement, nous pourrions envisager de mobiliser davantage de DLA. Enfin, le quatrième côté est la question du financement qui, on le voit, demeure difficile surtout pour les projets collaboratifs d'essence ESS qui ne rentrent pas dans les cases », indique Hugues Sibille avant d'exprimer d'importants regrets : « Sur cette question je déplore fortement l'absence de la BPI et de la CDC. C'est pourtant leur mission d'aller dans des endroits où le marché ne va pas spontanément », assène-t-il.

Hugues Sibille rappelle enfin, comme il le fait souvent, que la question de la mesure d'impact est très importante. « S'il s'agit de faire du collaboratif différemment, avec du social, et du solidaire, alors il faut être capable d'en rendre compte. Si nous affirmons que, dans notre approche économique en circuits courts, nous fabriquons du lien social, de l'équité, de la coopération et de la transparence, il faut être capable de le montrer. C'est aussi un outil de pilotage essentiel et je souhaite que nous allions plus loin dans cette direction », indique-t-il en conclusion de cette rencontre.



Le Labo de l'ESS est un think tank  
qui construit, par un travail collaboratif,  
des axes structurants de l'économie sociale  
et solidaire, à partir d'initiatives concrètes,  
innovantes et inspirantes  
issues des territoires.

SUIVEZ-NOUS !



[www.lelabo-ess.org](http://www.lelabo-ess.org)



@lelabo\_ess



Labo ESS

41, rue de Bellechasse - 75007 Paris  
01 80 05 82 00  
[contact@lelabo-ess.org](mailto:contact@lelabo-ess.org)

Cette rencontre a été organisée par Le Labo de l'ESS en partenariat avec l'Avisé et avec le soutien de la Délégation Interministérielle à l'ESS (DIESS) qui nous a accueillis.

Événement organisé par Christelle Layre et Aldric Motte du Labo de l'ESS.

Compte-rendu rédigé par Sébastien Poulet-Goffard, supervisé par Christelle Layre.

Les illustrations de ce dossier ont été faites en direct lors de la rencontre par Héloïse Chochois.

